



IMPLANTATION DE NORTHVOLT

Un premier pas vers la construction de l'accès temporaire menant au site de l'entreprise par la route 116

Saint-Basile-le-Grand, le 11 avril 2024 – Le bureau de projet, qui a pour mandat de mettre en place un accès direct au site de Northvolt et qui est sous la responsabilité des Villes de Saint-Basile-le-Grand et de McMasterville, informe les citoyennes et citoyens que des permis municipaux ont été émis dans le cadre des travaux d'implantation de l'entreprise sur le territoire. Le bureau de projet entame donc une nouvelle phase du projet en débutant la construction de l'accès temporaire au site de Northvolt.

Suite à l'obtention de l'autorisation du ministère des Transports et de la Mobilité durable (MTMD) et avec la permission de la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada (CN) d'intervenir sur son terrain, le bureau de projet, par le biais de son entrepreneur, procédera à l'abattage d'environ 82 arbres en bordure du boulevard Sir-Wilfrid-Laurier (route 116) et du chemin de fer du CN. En conformité avec les différentes réglementations des Villes et des politiques du CN, les arbres qui ont été coupés seront compensés par un nombre équivalent ou supérieur à proximité des lieux.

Il est à noter qu'une firme, mandatée par le CN, a procédé à la caractérisation du site et a dénoté que 10 des arbres devant être abattus sont déjà morts et qu'aucune espèce à statut précaire ni composante environnementale sensible n'est présente. De plus, aucune intervention ne sera effectuée en milieux humides.

Échéancier

Les travaux d'abattage débuteront sous peu afin de respecter la réglementation fédérale relative aux oiseaux migrateurs.

Nature des travaux

Afin de répondre aux attentes des Villes de Saint-Basile-le-Grand et de McMasterville quant à un accès direct au site de l'entreprise par le boulevard Sir-Wilfrid-Laurier (route 116), ces travaux d'abattage permettront de préparer cette portion du terrain dans le but d'y construire l'accès temporaire. Celui-ci permettra de diminuer le nombre de passages de véhicules lourds sur le chemin du Richelieu (route 223) et ainsi réduire les impacts sur le quotidien des résidents. Rappelons que les plans préliminaires de cet accès temporaire ont été présentés lors de la foire d'information du 5 octobre dernier et sont accessibles au villesblg.ca/northvolt, dans la section Circulation de la foire aux questions.

Sécurité des travailleurs

Le bureau de projet sollicite la collaboration des citoyennes et citoyens afin de faire preuve de prudence à proximité du chantier et de respecter la signalisation en place.

Qu'est-ce que le bureau de projet?

Composé de représentants provenant des Villes de Saint-Basile-le-Grand et de McMasterville, ainsi que du gouvernement du Québec, le bureau de projet a pour mandat de mettre en place un accès direct au site de Northvolt par le biais du boulevard Sir-Wilfrid-Laurier (route 116). Rappelons que le bureau de projet est sous la responsabilité de la Ville de Saint-Basile-le-Grand et est financé par le gouvernement du Québec.

En savoir plus

Pour les Grandbasilloises et Grandbasilois, visitez le villesblg.ca/northvolt pour de plus amples détails sur le projet d'implantation de l'entreprise Northvolt à Saint-Basile-le-Grand.

Pour les McMastervilloises et les McMastervillois, visitez le <https://www.mcmasterville.ca/la-ville/projet-northvolt/> pour en savoir davantage.

Pour en connaître plus sur la filière batterie et les différents enjeux d'implantation de Northvolt, consultez la [page dédiée au projet](#) sur le site du gouvernement du Québec.

Pour en savoir davantage sur Northvolt et les différentes étapes des travaux, visitez leur [site Web](#).

- 30 -

Sources :Stéphanie Plamondon, directrice
Service des communications et des relations avec les citoyens
Ville de Saint-Basile-le-Grand
450 461-8000, poste 8107 | s.plamondon@villesblg.ca

Virginie Beauchemin, directrice
Service des communications
Ville de McMasterville
450 467-3580 | dir.com@mcmasterville.ca